

● **Circulaires du CIO**

Aux: Membres du Comité International Olympique  
Présidents des Fédérations Internationales  
Présidents des Comités Nationaux Olympiques

*Lausanne, le 28 janvier 1982*

*Objet: «Ordre Olympique» 1982*

... Le Comité International Olympique décerne, chaque année, la médaille d'or, d'argent ou de bronze de l'«Ordre Olympique» à des personnes physiques ayant illustré par leur action l'idéal olympique, qui auraient rendu des services exceptionnels à la cause olympique, soit par leur accomplissement personnel, soit par leur contribution au développement du sport.

Je vous demande de bien vouloir soumettre au secrétariat général du Comité International Olympique, d'ici au 30 avril 1982 toute recommandation concernant l'attribution pour 1982 de l'«Ordre Olympique», pour lequel une décision sera prise lors de la 85<sup>e</sup> Session du CIO qui se tiendra en mai prochain à Rome.

A cet égard, vous trouverez, ci-joint, un formulaire que je vous demanderai de bien vouloir retourner dûment complété au Directeur du CIO...

\* \* \*

Aux: Comités Nationaux Olympiques

cc.: Membres du Comité International Olympique  
Comités d'organisation des Jeux Olympiques de 1984

*Lausanne, le 22 février 1982*

*Objet: Publicité sur les vêtements ou équipements des concurrents et officiels.*

... A la suite de la décision prise par la commission exécutive réunie au début du mois à Los Angeles, et afin d'éviter tout problème au moment des Jeux Olympiques de 1984 – tant à Sarajevo qu'à Los Angeles – j'aimerais vous rappeler dès maintenant, avant que votre CNO ne commence ses préparatifs pour 1984, que la règle 53 de la Charte Olympique sera appliquée de la manière la plus stricte...